



## **Déclaration liminaire de l'UNSA Education au CTSD 38 du 22 juin 2021**

---

**Madame la directrice académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,**

### **Résultats de l'édition 2021 du Baromètre UNSA de tous les métiers : Besoin urgent d'être reconnus et respectés !**

Cette année encore **l'UNSA Éducation** alerte sur l'état de la profession après l'enquête annuelle à laquelle plus de 900 collègues ont répondu dans notre département, 2000 dans l'académie, 35000 nationalement. Avec une participation en nette hausse, les résultats de cette 9ème édition du Baromètre montrent combien, quel que soit leur métier, nos collègues sont impactés par la crise sanitaire alors même que le malaise dans la profession se confirme d'année en année.

À 92% nos collègues sont toujours aussi nombreuses et nombreux à aimer leur métier et les variations entre 2020 et 2021 laissent entrevoir une forme de résilience. L'année qui vient de s'écouler a été marquée par une crise sanitaire inédite, dont les conséquences économiques, sociales sont encore particulièrement difficiles à vivre pour la population. Dans ce contexte aussi inédit qu'anxiogène, les personnels ont permis de garantir la continuité du service public d'éducation. Ils ont assuré ce lien précieux avec les élèves et leur famille ce qui est confirmé dans leurs réponses et leurs contributions aux questions ouvertes. En étant 76% à se dire heureux d'exercer leur profession et 73% à trouver du sens à leur missions, c'est respectivement en hausse de +3 points et + 5 points en comparaison aux résultats de l'année 2020.

Pour autant, ce sursaut ne parvient ni à inverser, ni même à masquer la tendance observée depuis des années, encore plus nette depuis 3 ans et que nous avons désignée comme une «rupture de confiance ».

En effet, 66% des répondants disent ressentir un manque de respect et de reconnaissance dans l'exercice de leur pratique professionnelle, soit une augmentation de +2 points par rapport à 2019 et + 14 points par rapport à 2016. Par ailleurs, elles et ils sont toujours plus nombreux à exprimer une perte de sens, 24 % contre 20% en 2019 et 18% en 2016. Et seulement 3 collègues sur 10 estiment que leurs conditions de travail sont satisfaisantes.

Représentant tous les métiers de l'Éducation, notre fédération appelle les pouvoirs publics à se saisir de cette dichotomie persistante entre l'enthousiasme de nos collègues à exercer leur mission au quotidien et ce poids de plus en plus fort sur leur pratique. Cette situation met à mal l'attractivité de nos métiers ainsi que le bien-être de nos collègues.

### **Grenelle de l'Éducation : Une marche supplémentaire qui permet des discussions, une grande vigilance sur les détails des engagements**

Jean-Michel Blanquer a présenté le 26 mai ses conclusions du Grenelle de l'Éducation en recevant les organisations syndicales puis dans une conférence de presse au CESE. Le ministre a annoncé une hausse de 500 millions d'euros pour 2022 (dont 400 millions pour de nouvelles mesures) à laquelle s'ajoutent aussi 200 millions pour participer au financement de la Protection sociale complémentaire des collègues.

Pour **l'UNSA Éducation** cette marche supplémentaire qui vient s'ajouter à celle de 2021 est une nouvelle étape de revalorisation. En revanche, des marches supplémentaires restent nécessaires à une revalorisation indispensable de tous les personnels de l'Éducation. En ce sens l'absence de Loi de Programmation est une déception et une occasion ratée pour inscrire solidement les perspectives dans la durée.

En présentant 12 engagements qui recouvrent différents aspects : revalorisation, parcours professionnels, accompagnement, RH de proximité, lien entre l'employeur et les personnels, protection des personnels, action sociale, pilotage des établissements, direction d'école, esprit d'équipe, collectifs pédagogiques, continuité pédagogique, observatoire des rémunérations et du bien-être professionnel, remplacement, formation continue.

Par cette séquence, le ministre clôt le Grenelle et renvoie, sur plusieurs sujets, à des discussions avec les organisations syndicales pendant le mois de juin. Il s'est engagé à la poursuite de la revalorisation des débuts de carrières enseignantes, la fluidification des parcours par de meilleurs taux de promotions, la revalorisation de la direction d'école, des AESH, des professeurs formateurs, de la filière administrative, des personnels de santé et des inspecteurs.

Il faut maintenant que ces annonces se traduisent par des mesures concrètes avec une projection pluriannuelle.

Au-delà des mesures de revalorisation le ministre a également évoqué avec les organisations syndicales des possibilités d'ajustements pour la rentrée 2021. **L'UNSA Éducation** renouvelle sa demande forte de moyens supplémentaires notamment pour les collèges et les lycées qui subissent une suppression de 1800 postes nationalement dont 160 dans notre académie.

### **Carte scolaire 1<sup>er</sup> degré en Isère**

Concernant l'ordre du jour de ce CTSD centré sur la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré, vous proposez, madame la directrice 10 attributions et une annulation de retrait et procédez en parallèle à 5 retraits et 4 annulations d'attribution.

Ces ajustements à moyens constants laissent des écoles avec des moyennes élevées. Nous évoquerons ces situations en cours de séance.

### **Direction d'école**

Enfin, nous ne pouvons terminer cette déclaration liminaire sans vous faire part de notre inquiétude au sujet de la direction d'école, suite aux résultats du mouvement en Isère. En effet, de nombreux postes de direction ont été déqualifiés afin d'affecter des enseignant·es qui n'ont obtenu aucun de leur vœu.

Il revient aux équipes (et leur IEN) de faire face à cette situation pour désigner celle ou celui qui assurera l'intérim. Le choix désignera parfois, par défaut, le seul adjoint.e qui travaille à temps plein.

Ce constat révèle très clairement les stigmates laissés par l'exercice de cette fonction dans un climat scolaire complexe, aggravé par les difficultés de mise en place et d'application des protocoles sanitaires qui se sont succédés tout au long de cette année scolaire.

Si l'augmentation des décharges de direction, actée pour la rentrée, est une étape significative, elle reste insuffisante. Il est indispensable de planifier et d'accélérer les étapes à venir.

Enfin, en Isère, la première partie de la formation des directeurs et directrices d'écoles nouvellement inscrit·es sur la liste d'aptitude 2021, prévue du 21 au 25 juin, est reportée et réduite de moitié. Comment ne pas voir, là, une fois de plus, un décalage entre les annonces ministérielles et la réalité de terrain. Comment ces collègues motivé·es peuvent-ils vivre sereinement une entrée dans leur fonction ? Ils risquent de rejoindre malheureusement les 76 % des directrices et directeurs d'école interrogés lors d'un sondage IFOP (mai 2021) et qui estiment que la crise sanitaire n'a pas amélioré le regard du ministère de l'Éducation nationale sur l'importance de leur mission.

Merci de votre attention.

**Pour l'UNSA Education**

**Serge Ravel**

**Françoise Vichier-Guerre**

